

FICHE TECHNIQUE PROJET DE NGNITH LAC DE GUIERS

Titre du projet : Projet d'Appui à l'APAC du Lac de Guiers.

1.

Organisation requérante : Entente pour la Gestion des Ecosystèmes et le Développement

2.

Date de création : 1993

Effectifs : 218 dont 150 femmes nombre de projets réalisés : 03

Adresse postale : Village de Ngnith

Adresse physique : Village de Ngnith Département de Dagana Région de Saint Louis

Responsable de l'organisation : Magatte DIAW

E-mail : magdiaw@hotmail.com

Tel : 77 643 74 60

3.

Localisation :

Situation géographique : la zone du projet se trouve dans la région de Saint-Louis, précisément au lac de Guiers. La zone fait partie de la réserve de biosphère transfrontalière Sénégal Mauritanie. C'est une zone très exposée aux phénomènes des changements climatiques.

➤

Coordonnées GPS

4.

Domaines du FEM ciblés : Biodiversité

5.

Caractéristiques du projet :

5.1 Nature du projet : conservation de l'aire du patrimoine autochtone communautaire.

5.2 Objectif global :

➤ Améliorer la conservation de la biodiversité du Lac de Guiers.

5.3 Objectifs spécifiques :

➤ **Objectif spécifique 1 :** Réglementer la pêche au niveau du lac de Guiers

➤ **Objectif spécifique 2 :** Pratiquer et observer des pêches innovantes

➤ **Objectif spécifique 3 :** Répertoire et suivre les poissons de l'APAC

➤ **Objectif spécifique 4 :** Renforcer les capacités techniques des acteurs de l'APAC

➤ **Objectif spécifique 5 :** Améliorer les revenus des populations

➤ **Objectif spécifique 6 :** Entretenir les points d'accès et les berges du lac de Guiers par les populations.

6.

Activités prévues :

➤ Elaboration d'un PAG et d'un code de conduite

➤ Matérialisation d'une zone de reproduction et Cartographie

➤ Patrouille dans l'APAC

➤ Formation des membres du CG de l'APAC en Gestion des organisations et en gouvernance

➤ Formation en techniques de suivi et identification des oiseaux, des poissons et leurs habitats

➤ Suivi Médical du Bétail

➤ Mise en place d'un fonds d'appui à l'environnement et au développement (FAED)

➤ Une stratégie de communication et d'action commune est mise en œuvre

➤ Organisation des foras de sensibilisation

➤ Organisation de voyages découverte au profit des élèves

1. TABLE DES MATIERES¹

2. PAGE DE GARDE

Pays : SENEGAL..... Date de soumission...
N° du Projet. _____
Titre du Projet: **Projet d'Appui à l'APAC du Lac de Guiers**

ORGANISATION REQUERANTE

Nom de l'organisation: **Entente pour la Gestion des Ecosystèmes et le Développement (EGED)** _

Date de création **19 Juillet 1993** _ effectifs : 218 dont 150 Femmes _____

Adresse postale: _____

Adresse physique : **NGNITH, Département de Dagana**

Téléphone: **77 643 74 60** _____ E-Mail: **magdiaw@hotmail.com** _____

Responsable de l'organisation: **Magatte DIAW Président**

Responsable du projet: **Magatte DIAW Coordonnateur**

PROJET

❖ CLASSIFICATION DU PMF/FEM

<i>Domaine focal ciblé (coché un)²</i>		<i>Catégorie de projet (coché un)</i>	
X	Conservation de la Biodiversité	X	Projet de démonstration
	Changement Climatique		Renforcement de capacités
	Dégradation des Terres et Gestion Durable des Forêts		Recherche appliquée/ Politique
	Eaux Internationales		Communication, sensibilisation
	Polluants Organiques Persistants		
	Développement des capacités		

Date de début du projet : dès financement _____ durée du projet : 24 mois _____

FINANCES

Financement sollicité du PMF/FEM: [CFA] _____ [US \$] _____

Autres bailleurs:[CFA] _____ [US \$] _____

Coût total du projet : [CFA] _____ [US \$] _____

3. PLAN

SECTION A: APPROCHE ET JUSTIFICATION DU PROJET

- 1.1. Résumé du projet.
- 1.2. Expérience de la structure requérante et sa capacité à exécuter le projet
- 1.3. Objectifs du projet et résultats attendus
- 1.4. Description des activités du projet
- 1.5. Plan de mise en œuvre et calendrier des activités
- 1.6. Implication des communautés bénéficiaires
- 1.7. Gestion des connaissances
- 1.8. Implication du genre dans le projet
- 1.9. Communication et reproductibilité des résultats

SECTION B: FACTEURS DE RISQUES, SUIVI-EVALUATION

- 2.1. Facteurs de risques pour une mise en œuvre réussie
- 2.2. Plan de Suivi-Evaluation et Indicateurs
- 2.3. Pérennisation des résultats obtenus

SECTION C: BUDGET DU PROJET

- 3.1 Budget détaillé
- 3.2 Dépenses prévues
- 3.3 Coordonnées bancaires

ANNEX 1: INDICATEURS

- A. Indicateurs de projet PMF/FEM
- B. Indicateurs pour les projets PMF/EM d'adaptation communautaire à la base

SECTION A: APPROCHE ET JUSTIFICATION DU PROJET

1.1 Résumé du projet

Contexte

L'initiative de Soutien Mondial aux APAC fournit un soutien aux aires et territoires conservés par des peuples autochtones et des communautés locales dans différentes régions du monde, avec un accent particulier sur vingt-six (26) pays qui participent au Programme de petites subventions (PPS) du FEM-PNUD. En s'alignant sur la Stratégie du Programme de Pays (CPP) développée au Sénégal pour la 6ème Phase Opérationnelle (PO6) du PPS allant de 2015 à 2018, les organisations qualifiées sont invitées à mettre en œuvre une **initiative proactive de soutien aux APAC**. Cette initiative est conçue pour accompagner et servir de fer de lance au travail stratégique dans le pays. C'est dans ce cadre que l'EGED a entrepris de soumettre un projet pour le renforcement de l'APAC du Lac de Guiers.

Principal problème environnemental

Le Lac de Guiers subit les conséquences d'une pêche non durable, d'une agriculture marquée par l'utilisation abusive des pesticides et leur drainage vers le lac, avec l'existence des canaux d'irrigation hors normes occasionnant des pertes d'eaux considérables et le déversement des ordures ménagères. Les pêcheurs utilisent parfois des filets non réglementaires. C'est ce qui explique, entre autres, la dégradation, la diminution voire la disparition de certaines espèces de poisson avec un impact négatif sur l'alimentation des populations et des oiseaux d'eaux qui fréquentent le Lac de Guiers, le NDIAEL et la Réserve Naturelle de TOCC-TOCC.

Conscient de ces phénomènes et pour préserver les écosystèmes du Lac de Guiers, l'EGED accompagne les communautés locales pour la reconnaissance et le renforcement de leur capacité à gérer et à gouverner d'une façon participative leur Aire du Patrimoine Communautaire (APAC) qui est un espace de conservation durable de la diversité biologique locale, végétale, animale et culturelle, ayant valeur de référence pour les générations futures afin de réduire considérablement les menaces qui pèsent sur la diversité biologique.

Justification

Une association étroite se trouve souvent entre un peuple ou une communauté locale et un territoire spécifique, la zone, les ressources naturelles. Quand une telle association est associée à une gouvernance locale efficace et la conservation de la nature, on parle de "APAC". Dans ce sens, la communauté des villages autour du Lac de Guiers, dénommée administrativement EGED a entrepris l'accompagnement et la reconnaissance officielle de l'APAC du Lac de Guiers.

Ceci répond à une obligation de préservation des moyens de subsistance, de l'énergie et de la santé. L'APAC est une source d'identité et de la culture et l'autonomie. Il est le lien de connexion entre les générations, en conservant les mémoires du passé, et reliant celles du futur désiré. Il est le terrain sur lequel les communautés apprennent, identifient les valeurs et développent des règles d'autogestion. Dans les dernières décennies, les APAC sont reconnus comme des caractéristiques essentielles pour la conservation de la nature par une variété de forces économiques et politiques de la planète. Ils incluent des cas de poursuite, de relance ou de modification des pratiques traditionnelles, dont certaines sont

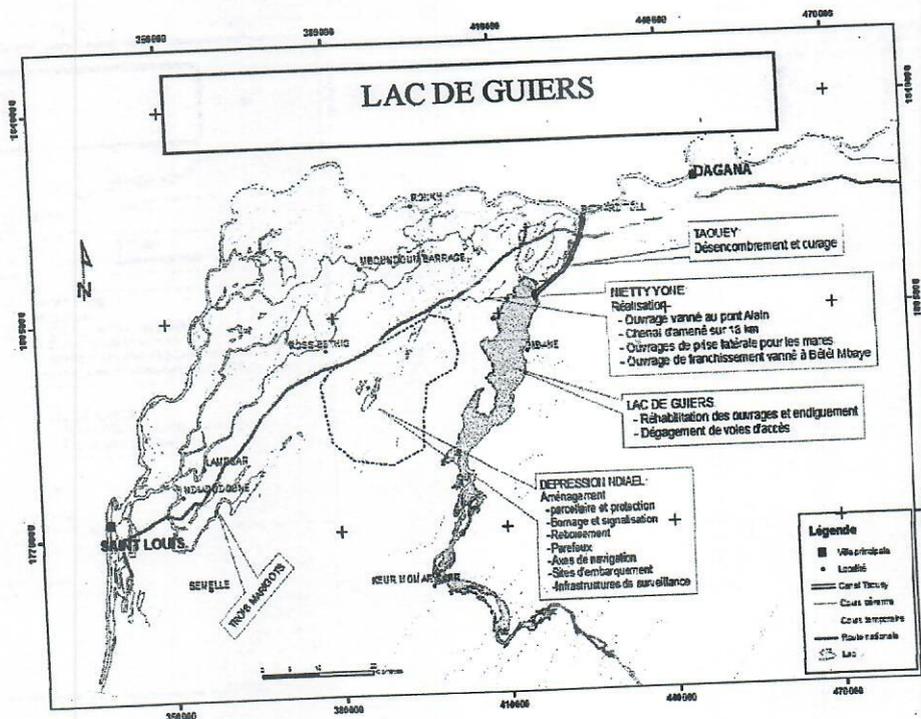
d'origine ancienne, ainsi que de nouvelles initiatives, telles que la restauration des écosystèmes et des utilisations des ressources prises par les communautés locales face aux menaces ou opportunités.

En ce qui concerne, l'APAC du Lac de Guiers, l'organisation EGED joue un rôle majeur dans la prise de décision (gouvernance) et la mise en œuvre en ce qui concerne la gestion du territoire du Lac de Guiers. Ce qui implique que l'EGED a la capacité de développer et de faire respecter les règlements. Les efforts conduisent ainsi à la conservation du territoire, la zone ou les espèces et les valeurs culturelles associées au Lac de Guiers.

Localisation de l'APAC et présentation de la zone d'intervention

La zone du projet se trouve dans la région de Saint-Louis, précisément au Lac de Guiers. La zone fait partie de la réserve de biosphère transfrontière Sénégal/Mauritanie. C'est une zone très exposée aux phénomènes des changements climatiques. Elle présente un écosystème très fragile. Particulièrement, les eaux du lac de Guiers subissent les conséquences d'une pêche traditionnelle non durable. Cette activité constitue donc l'un des poumons de l'économie locale au niveau du lac de Guiers où les produits halieutiques constituent également la première source de protéine animale.

C'est donc un pan important de l'économie au niveau local en termes d'emplois, de revenus, de contribution à la couverture des besoins en protéines d'origine animale des populations et donc de réduction de la pauvreté surtout au niveau des femmes qui, en générale, agissent sur toute la chaîne de valeur (Commercialisation, Transformation etc.). Pour préserver cette activité et conserver les espèces halieutiques du lac de Guiers, les populations ont mis en œuvre plusieurs stratégies de pêche. Cependant, ces stratégies n'ont pas atteint les effets escomptés. C'est pourquoi, l'Association EGED en partenariat avec la Commune de GNINTH propose de soutenir et de renforcer les communautés locales dans la gestion de leur Aire du Patrimoine Communautaire (APAC).



Les bénéficiaires :

Les groupes cibles concernent les membres du comité de gestion de l'APAC et les communautés locales habitant à proximité de l'APAC5 avec seize(16) villages comptant plus de quinze milles (15000) habitants. Les bénéficiaires finaux comprennent la totalité des villages du Lac de Guiers, à cheval entre les départements de Louga et Dagana. A ces bénéficiaires directs, s'ajoutent d'autres bénéficiaires qui seront concernées par la disponibilité des produits halieutiques et forestiers notamment les femmes qui interviennent sur la transformation et la commercialisation.

Pertinence du projet par rapport au programme APAC :

Les principales activités que mène la population dans la zone du Lac de Guiers sont : l'agriculture, l'élevage, la pêche. Cette dernière était auparavant régie par un système de production traditionnel extensif basé sur l'alternance et l'intégration des activités qui permettait aux ressources de se reproduire. Aujourd'hui, dans toute la zone du Lac de Guiers, la pêche est omniprésente toute l'année. Les pêcheurs utilisent parfois des filets non réglementaires. C'est ce qui explique entre autres la dégradation, la diminution voire la disparition de certaines espèces de poisson. Pour faire face à cette problématique, l'Association EGED a entrepris d'appuyer les communautés locales à restaurer et sauvegarder le patrimoine du Lac de Guiers, à travers le Programme APAC.

1.2 Expérience de la structure requérante et sa capacité à exécuter le projet

- Nature de l'organisation requérante : EGED
 - But et principales activités menées par l'organisation requérante :
 - Protéger l'Environnement et les Ressources Naturelles
 - Développer la Gestion Intégrée des Ressources en Eau(GIRE)
 - Promouvoir la Sécurité Alimentaire
 - Renforcer les Capacités et faire un Plaidoyer Environnemental
 - Lutter contre les Maladies d'Origine Hydrique (Paludisme et Bilharziose.)
- L'EGED a déjà exécuté plusieurs projets, parmi lesquels : deux (02) projets financés par le Programme de Micro-Financements du Fonds Pour l'Environnement Mondial (PMF/ FEM) et un(01) projet par la Région Rhône- Alpes (France).

⊕ Le Projet de Sauvegarde du Lac de Guiers contre les Polluants (Pesticides, Polluants Organiques Persistants et Déchets domestiques)

Ce projet financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) dans le cadre de son Programme de Micro-Financements (PMF/FEM), vise la réduction de l'utilisation abusive des pesticides et leur drainage vers le Lac.

- ❖ Construire des abris de stockages des pesticides
- ❖ Construire des aires de stockage des emballages vides
- ❖ Construire des lavoirs au niveau des berges
- ❖ Lutter contre les plantes aquatiques envahissantes
- ❖ Mise en place d'une unité de fabrication des bios pesticides à base de plantes comme le « neem, mbante- mbaré, ladj etc. ».

Ce projet de protection des eaux internationales (Voir Convention _OMVS_ 11 Mars 1972), est financé par le PMF/FEM en 2002 et la deuxième phase dite de consolidation en 2005, pour un montant de 50 000 dollars pour chaque période.

Dans la lutte contre la pauvreté et le sous-emploi au niveau des couches vulnérables que sont les femmes et les jeunes , et dans le cadre de la coopération décentralisée entre la région de Saint-Louis (Sénégal) et la région Rhône-Alpes(France), avec l'accompagnement technique de l'Agence Régionale de Développement (ARD/Saint-Louis), l'Entente Pour la Gestion des Ecosystèmes et le Développement(EGED) a bénéficié d'un appui en 2005, pour la mise en œuvre d'un canal d'irrigation agricole pour la Sécurité Alimentaire dénommé :
Projet _ Canal de NGNITH, pour un montant de 38 000Euros.

- 1.3 Objectifs du projet et résultats attendus
- Énoncé : Améliorer la conservation de la biodiversité du Lac de Guiers à travers une meilleure gestion de l'APAC

CADRE LOGIQUE

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectif Général	Améliorer la conservation de la biodiversité du Lac de Guiers	La diversité biologique du lac de Guiers est améliorée de 20% à la fin du projet	Rapports du projet	Les populations de la zone s'approprient cet objectif et y concourent
Objectif Spécifique	Appuyer les communautés locales à restaurer et sauvegarder le patrimoine du Lac de Guiers, à travers le Programme APAC.	Le Code de conduite est élaboré à 100% et le taux de respect est réalisé à hauteur de 70% au bout de 24 mois	Rapport d'exécution technique et financière	Le code de conduite est validé et approuvé par les autorités locales et administratives
Résultats attendus	RÉSULTAT 1 : une pêche durable est pratiquée sur le Lac de Guiers	Les stocks de pêche augmentent en quantité et en qualité de 25% au bout de 24 mois	Les rapports de suivi	La situation écologique reste stable dans la zone du Lac de Guiers
	RÉSULTAT 2 : Les capacités institutionnelles, techniques et financières des acteurs de l'APAC sont renforcées	200 acteurs (100 hommes/100 femmes) sont formés et encadrés dans le cadre de l'APAC au cours du projet	Les rapports de formation	Les populations perçoivent les nouvelles techniques apprises comme une amélioration par rapport aux anciennes
	RÉSULTAT 3 : Une stratégie de communication, information, sensibilisation est mise en œuvre	2000 acteurs évoluant autour du Lac de Guiers sont informés et sensibilisés à la conservation de la biodiversité	Les rapports des séances de sensibilisation et les listes de présence	Les populations de la zone se sont appropriées du projet
Activités à développer	Résultat 1 : une pêche durable est pratiquée sur le Lac de Guiers			
	R1A1 : Elaboration et diffusion d'un PAG et d'un code de conduite	Matériel : matériel bureautique Humain : facilitateur Financier : cf. Budget	Rapport de cartographie et disponibilité des cartes	Conditions de démarrage: L'accord de financement est signé
	R1A2 : Délimitation et balisage d'une zone de reproduction	Matériel : barque-GPS-Balises Humain : Equipe du projet Financier : cf. Budget	Rapport de mission	
	R1A3 : Patrouille	Matériel : Pirogues, torches, gilets Humain : Equipe de projet Financier : Cf. budget	Rapport de mission	
Résultat 2 Les capacités institutionnelles, techniques et financières des acteurs de l'APAC sont renforcées				
R2A1 Formation des membres du CG de l'APAC en Gestion des organisations et en gouvernance		Matériel : matériel didactique Humain : Formateur Financier : Cf. budget	rapport de formation	

<p>R2A2 Formation en techniques suivi et Identification des oiseaux, poissons et leurs habitats dans l'APAC</p>	<p>Matériel : matériel didactique Humain : Formateur Financier : Cf. budget</p>	<p>rapport de formation</p>
<p>Résultat 3 : Une stratégie de communication, information, sensibilisation est mise en œuvre</p>		
<p>R3A1 Organisation des foras de sensibilisation au niveau des villages alentours du Lac</p>	<p>Matériel : voiture-intrants Humain : Formateur Financier : Cf. budget</p>	<p>Rapports et feuilles de présence</p>
<p>R3A2 Organisation de voyages de découverte au profit des élèves au niveau du Lac de guiers</p>	<p>Matériel : pirogue-carte Humain : Guide Financier : Cf. budget</p>	<p>Compte rendu de visites</p>
<p>R3A4 Tenue d'émissions radios et publiereportage sur les APACs</p>	<p>Matériel : tdr et contrat Humain : Cf. budget Réalisateur et Directeur Radio</p>	<p>Disponibilité des émissions, du publiereportage sur supports médias et coupures de presse</p>
<p>R3A3 Nettoyage des berges et entretien des points d'accès du Lac</p>	<p>Matériel : brouettes, râteaux, fourches etc. Humain : Financier : Cf. budget</p>	<p>Rapports, photos, feuilles de présence</p>

- **L'objectif général**
Améliorer la conservation de la biodiversité du Lac de Guiers
- **Objectif spécifique**
Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan d'Aménagement et de Gestion de l'APAC
- **Les résultats spécifiques que va produire le projet.**
 - 1-La Pêche est réglementée au Lac de Guiers
 - 2-Des Pratiques innovantes de Pêche sont observées
 - 3-Les Poissons sont répertoriés et suivis dans l'APAC
 - 4-Les acteurs de l'APAC voient leurs capacités techniques renforcées
 - 5-Les Revenus des populations sont améliorés
 - 6-Les points d'accès du Lac de Guiers et les berges sont entretenus par les populations

1.4 Description des activités du projet

Résultat 1 : Une pêche durable est pratiquée sur le Lac de Guiers

R1A1 : Elaboration d'un PAG et d'un code de conduite

Pour une bonne gestion de l'APAC de la zone du Lac de Guiers, il s'avère essentiel d'élaborer un plan d'aménagement et de gestion participative. Ce Plan d'aménagement avec le respect d'un code de conduite élaboré à cet effet, devrait contribuer à la restauration des écosystèmes du Lac, (ii) à la réduction de la pauvreté. L'élaboration du PAG de l'APAC du Lac de Guiers se fera en rapports avec la direction des pêches continentales via ses deux(2) services de pêches de Mbane et de Guiguidj.

R1A2 : Matérialisation d'une zone de reproduction et Cartographie

Cela consiste à matérialiser la zone de l'APAC avec cartographie, en mettant le focus sur la zone destinée à la reproduction des espèces. Tout au long du lac des panneaux et pancartes seront installés pour renseigner sur l'intérêt de l'APAC et la zone de reproduction qui est totalement interdit d'accès dont le respect favorise la régénération des espèces et la réduction de la pauvreté. La cartographie va enrichir les supports de communications qui seront mis à la disposition du public dans les kiosques de sensibilisation et à la Maison de l'APAC sise à Ngnith. Pour minimiser les couts de la confection et de la reproduction, les services qui disposent d'un SIG (Service d'information Géographique) comme Université Gaston Berger de Saint Louis, OLAG et ARD_Saint_Louis seront mis en contribution.

R1A3 : Patrouille dans l'APAC

Le projet dotera le Comité de Gestion de l'APAC d'équipements de surveillance. Il s'agira de l'acquisition de gilets de sauvetage, de jumelles, de GPS, de guides d'identification des espèces, bâches, bottes, balance. Des patrouilles périodiques (2fois/mois) seront effectuées par l'Unité de Surveillance Permanente(USP) de l'APAC qui sera mise en place par le projet en partenariat avec le service des pêches de Mbane et de Guiguidj qui disposent de deux(2) pirogues motorisées offertes par l'Office du Lac de Guiers(OLAG), mais aussi, à des missions de suivi-identification des espèces biologiques.

Résultat 2 Les Capacités des Acteurs de l'APAC sont renforcées

R2A1 Formation des membres du CG de l'APAC en Gestion des organisations et en gouvernance

Une formation des gestionnaires de l'APAC et des élus locaux sera faite sur la thématique de la gestion des organisations et en gouvernance participative pour permettre la prise de bonne décision dans le cadre de l'exécution du projet.

R2A2 Formation en techniques de suivi et identification des oiseaux, des poissons et leurs habitats

Pour une meilleure connaissance des espèces et le suivi de la ressource, une formation sera organisée en partenariat avec les services de pêche de Mbane et de Guiguidj et le conservateur de la Réserve Naturelle Communautaire de TOCC_TOCC au profit des membres du comité de gestion (CG) et de l'Unité de Surveillance Permanente (USP) de l'APAC.

R2A3 : Suivi Médical du Bétail

Il s'agit de mobiliser des agents vétérinaires en partenariat avec les projets et programme du Ministère de l'élevage pour traiter le bétail, une fois leur arrivée dans les deux (02) îles de l'APAC respectivement (31HA) et (148 HA) qui sont des espaces privilégiés pour réduire les conflits entre éleveurs et agriculteurs et aussi pour la lutte contre le vol de bétail, en période de soudure et à leur sortie car la traversée cause toujours des ennuis aux bœufs de faible corpulence.

R2A4 : Mise en place d'un fonds d'appui à l'environnement et au développement(FAED)

Ce fond va permettre de faire des prêts revolving leur permettant de développer des activités génératrices de revenu(AGR) et assurer la pérennisation des activités du projet avec une discrimination positive chez les femmes. Les résultats des Activités Génératrices de revenus (AGR) vont permettre, entre autres, de doter le projet d'autres équipements complémentaires, non prévus dans ce budget en même temps, financer d'autres activités comme : la Journée Mondiale de l'Environnement (JME), la Journée du Lac de Guiers (JLG), des visites d'échange etc. Les résultats serviront aussi à compenser un éventuel baisse du dollar. Il est à signaler que seules, les activités respectueuses de l'environnement seront éligibles au fonds FAED. Un partenariat sera noué avec les instituts de recherche et de transformation comme ISRA, ITA pour la Transformation des produits halieutiques, agricoles, forestiers etc.

Résultat 3 : Une stratégie de communication et d'action commune est mise en œuvre

R3A1 Organisation des foras de sensibilisation

L'organisation des foras de sensibilisation se fera de façon rotative au niveau des villages-cibles situées aux alentours de l'APAC et à l'occasion des marchés hebdomadaires. Il s'agira de réunir les acteurs (pêcheurs, agriculteurs et autres usagers) pour discuter des questions liées à la protection de la ressource dont les APACs sont au cœur de cette résilience. Une Maison de l'APAC à Ngnith, deux (2) Kiosques avec des supports de sensibilisations seront installés à Mbayène et à NGNITH à l'occasion des marchés hebdomadaires qui sont des lieux et moments privilégiés pour toucher le maximum d'acteurs. Cette activité sera réalisée en partenariat avec IPANOS, IED/Afrique, deux structures qui travaillent respectivement sur la démocratisation de l'information et la recherche sur la résilience économique en Afrique.

R3A2 Organisation de voyages découverte au profit des élèves

Des voyages d'étude et de découverte de l'APAC seront organisés au profit des élèves de la zone en partenariat avec le Plan International, l'UNICEF et l'UNESCO. Ces voyages permettront de mieux connaître le Lac de Guiers, son fonctionnement et le rôle de l'APAC dans la préservation et la conservation de la biodiversité. Cette activité pourra être élargie aux autres écoles de la région et des Universitaires en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable(MEDD).

R3A3 Tenue d'émissions radios

La réalisation des émissions Radio Communautaire (Radios Richard Toll et Keur Momar SARR) et l'alimentation du site internet présenteront les témoignages des différents acteurs et seront ouvertes à des échanges avec les auditeurs, et permettront de vulgariser cette initiative dans toutes les régions du pays. Par la suite, un publiereportage sera réalisé pour servir de document de capitalisation et de diffusion...

R3A4 Lutte contre l'insalubrité et l'ensablement du Lac de Guiers

De tout temps, cette activité est organisée par l'EGED en partenariat avec l'Office du Lac de Guiers(OLAG) et l'OMVS et sera poursuivie et renforcée avec le projet. Elles seront organisées tous les quinze(15) jours dans les villages riverains du Lac. Elle permettra de réduire considérablement les risques de pollution d'origine ménagère et l'ensablement qui est un des facteurs d'inondations et de menaces pour les îles de l'APAC. Des points d'accès au Lac et aux îles de l'APAC seront aussi ouverts et entretenus. Du matériels de nettoyage (brouettes, pelles, râtaux etc.) sera mis à leur disposition par le projet.

1.5 Plan de mise en œuvre et calendrier des activités du projet

Activités par résultat	Semestre 1							Semestre 2							Semestre 3				Semestre 4						
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	
Résultat 1 : Une pêche durable est pratiquée sur le Lac de Guières																									
R1A1 : Elaboration et diffusion et d'un code de conduite							X	X	X	X	X	X													
R1A2 : Matérialisation d'une zone de reproduction			X	X	X																				
R1A3 : Patrouille			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Résultat 2 : Les capacités institutionnelles, techniques et financières des acteurs de l'APAC sont renforcées																									
R2A1 Formation des membres du CG de l'APAC en Gestion des organisations et en gouvernance	X																								
R2A2 : Formation en techniques suivi et identification des oiseaux, des poissons et leurs habitats								X																	
R2A3 Suivi Médical du bétail dans l'APAC								X	X												X	X			
R2A4 : mise en place d'un fonds d'appui à l'environnement et au développement(FAED)													X												
Résultat 3 : Une stratégie de communication, information, sensibilisation et d'action commune est mise en œuvre																									
R3A1 Organisation des foras de sensibilisation							X	X	X	X	X	X	X	X	X	X									
R3A2 Organisation de voyages de découverte au profit des élèves														X	X	X									
R3A3 Communication (publireportage et émissions radio)														X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
R3A4 Lutte contre l'insalubrité			X	X	X	X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

❖ Programmation du suivi du projet

Chaque semestre une mission de suivi est organisé pour mesurer sur le terrain l'avancement des activités, d'analyser avec l'équipe du projet le plan d'opération pour le semestre à venir et de définir avec eux les éventuelles corrections à apporter. Les membres d'EGED, les Communautés locales et la Commune de NGNITH participeront aux réunions de coordination et prendront part aux missions de suivi. Une mission d'évaluation externe sera réalisée en fin de projet. Elles viseront à évaluer la réalisation des objectifs prévus.

❖ Les indicateurs du projet

Biodiversité (BD)	
BD1	<ol style="list-style-type: none"> 1. Hectares d'aires du patrimoine communautaire (APAC) influencés par le projet. 2. Hectares d'aires protégées influencés. 3. Hectares d'écosystèmes importants dont l'état de conservation est amélioré par le projet
Développement des capacités	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de systèmes de suivi mis en pratique 2. Nombre de personnes formées à la mise en œuvre, suivi et évaluation de projet etc....
Questions transversales	<p>Subsistance et Développement durable:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de membres de la communauté participant au projet 2. Nombre de jours de classe augmenté dans les écoles participant au projet. 3. Augmentation du pouvoir d'achat suite à une réduction des dépenses, une augmentation des revenus, et/ou d'autres moyens.

Facteurs de Risques

1-L'Ensablement du Lac peut impacter la superficie des Iles (31HA) et (148HA)
Stratégies de solution : Renforcer l'activité de nettoyage des berges en partenariat avec l'Office du Lac de Guiers (OLAG) et OMVS.

2-Sur pâturage dans les îles de l'APAC
Stratégies de solution : Réglementer la rentrée du bétail avec un quota par éleveur.

3-Le Nouveau Code de conduite peut se heurter à une ancienne réglementation traditionnelle
Stratégies de solution : Renforce la Communication et la Sensibilisation en partenariat avec la Direction des Pêche Continentale.

4-Les Paysages et la biodiversité exceptionnelle des îles de l'APAC du Lac de Guiers peuvent pousser les pouvoirs publics d'en faire une destination privilégiée pour la recherche et le tourisme et l'ériger en aire protégée classique.

Stratégies de solution : Activer une nouvelles prise de conscience locale des capacités et des droits collectifs, promouvoir la reconnaissance, la sécurisation légale et une alliance nationale des APAC du Sénégal en partenariat avec l'UNESCO, pour un plaidoyer fort à l'encontre des pouvoirs publics, de la représentation nationale (Assemblée Nationale) et du Haut Conseillers des Collectivités Territoriales (HCCT) pour une reconnaissance officielle et une introduction de la notion d'APAC dans la nomenclature juridique du Sénégal.

Note : Le Code Forestier du Sénégal de 1998 est en cours de révision.

Pérennisation des résultats obtenus

Avec Les Résultats des activités génératrices de revenus (AGR), la disponibilité et la détermination des populations à protéger et à gérer leur APAC, en partenariat avec la Direction de Pêche Continentale, via ses deux(02) services de Pêche, Guiguïdj et de Mbane, les résultats obtenus et les activités seront pérennisés..

BUDGET DETAILLEE:

RUBRIQUES BUDGETAIRES	Q	PU	PT	OCB/Autres	PMF/FEM
-1- Une Pêche durable est pratiquée dans l'APAC					
A-Mise en Place de l'Unité de Surveillance Permanente(USP)					
-Location Salle	1	30 000	30 000	30 000	-
-Restauration	50	2000	100 000	100 000	
-Remboursement de transport	50	5000	250 000		250 000
B-Elaboration code de conduite					
-Location Salle	3	30 000	90 000	90 000	
- Restauration	30X3	4000	360 000	360 000	-
- Remboursement de transport	30X3	5000	450 000		450 000
-Prise en charge de l'expert	2x3	45000	270 000		270 000
C-Validation Communautaire avec le conseil municipal					
Restauration	60	4000	240 000	240 000	
Remboursement de transport	60	5000	300 000	200000	100 000
Cartographie de l'APAC					
Honoraires de l'Expert	1	70 000	70 000		70 000
D-Validation Technique					
-Location Salle	1	30 000	30 000	30 000	
-Restauration	30	4000	120 000		120 000
-Remboursement de transport	30	5000	150 000		150 000
E-Validation Communautaire					
Restauration	50	4000	200 000	100 000	100 000
F-Patrouille					
Motivation des acteurs	5X52	5000	1 300 000	650 000	650 000
Carburant pour la pirogue	30LX52	600	936 000		936 000
Location Pirogue	1X52	20 000	1 040 000		1 040 000
Sous-total 1-1			5 936 000	1 800 000	4 136 000
2 -Renforcement des Capacités					
2-1-Formation en Gestion des organisations et en gouvernance					
-Location Salle	3	30 000	90 000	90 000	
-Restauration des auditeurs	40X3	5 000	600 000		600 000
-Hébergement	40X3	17 500	2 100 000	2 100 000	
Honoraires de l'expert	1X3	70 000	210 000		210 000
Remboursement de transport	40X2	5000	400 000		400 000
Sous/Total 2-1			3 400 000	2 190 000	1 210 000
					-

2-2-Formation en suivi et identification des oiseaux et poissons					
-Location Salle	3	30 000	90 000	90 000	
-Restauration des auditeurs	40x3	5 000	600 000		600 000
-Hébergement	40X3	1 7 500	2 100 000	2 100 000	
Honoraires de l'expert	1x 3	70 000	210 000		210 000
Remboursement de transport	40X2	5000	400 000		400 000
Sous-total 2-2			3 400 000	2 190 000	1 210 000
3-Suivi Médical du bétail					
Motivation des experts vétérinaires	2expX4	45 000	360 000		360 000
Appui en Médicaments	4	500 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
Carburant	30Lx4	600	72 000		72 000
Location pirogue	2	20 000	40 000		40 000
Sous-total 3			2 472 000	1 000 000	1 472 000
4-Organisations des Foras villageois de sensibilisations					-
Organisation Matérielle	16	50 000	800 000		800 000
Restauration	16	100 000	1 600 000	1 600 000	
Confection des Kiosques	2	160 000	320 000		320 000
Location de la Maison de l'APAC	1X24	60 000	1 440 000	1 440 000	
Sous-total 4			4 160 000	3 040 000	1 120 000
5-FAED			2000 000		2000 000
Sous-total 5			2000 000		2000 000
5-Organisation des voyages découvertes pour les élèves					
Carburant	60LX4	600	144 000		144 000
Restauration	30X4	2000	240 000		240 000
Motivation des Guides	4X4	7500	120 000		120 000
Location pirogues	4X2	20 000	160 000		160 000
Sous-total 5			664 000		664 000
6-Lutte Contre l'ensablement et l'insalubrité du Lac					
Equipement en matériel de nettoyage					
Achat de brouettes	10	40 000	400 000		400 000
Achat râpeaux	20	4500	90 000		90 000
Achat Coupes-Coupes +emballages	20	2500	50 000		50 000
Achat Pelles	30	4500	135 000		135 000
Achat Fourches	20	4 500	90 000		90 000
Motivation des acteurs	50X52	2000	5 200 000	3 616 150	1 583 850
Sous-total 6			5 965 000	3 616 150	2 348 850

7-IEC-COMMUNICATION					
Visibilité/Communication					
Tenue d'émissions radios communautaires	8	80 000	640 000		640 000
Confections de pancartes	10	30 000	300 000		300 000
Tableaux de visibilités GM	3	1 10 000	330 000		330 000
Tableaux Araignes	2	100 000	200 000		200 000
Couvertures des activités phares	2	250 000	500 000		500 000
			1 970 000		1 970 000
Sous-total 7					
					-
8-Appui Institutionnel					
Elaboration et rédaction projet	1	300 000	300 000		300 000
Elaboration de rapports trimestriels	8	50 000	400 000		400 000
Achat Appareil Photo Numérique	1	210 000	210 000		210 000
Matières et fournitures /mois	8	10 000	80 000		80 000
Cérémonie de lancement	1	350 000	350 000		350 000
			1 340 000		1 340 000
Total Appui Institutionnel					
					-
7-SUIVI-EVALUATION					
Evaluation à mi-parcours	1	100 000	100 000		100 000
Evaluation Finale	1	850 000	850 000		850 000
Prise en charge d'un membre de Kabeka pour une visite			100 000		100 000
Transport	3	27 000	81 000		81 000
Hébergement	3	15 000	45 000		45 000
Motivation					
			1 176 000		1 176 000
sous-total suivi-évaluation					
TOTAL GENERAL			32 240 3000	13 866 150	18 536 850